

# Comment s'organiser en DITEP ?

Le fonctionnement en « dispositif intégré » ouvert par l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janv. 2016 a évolué en 2019 avec l'article 31 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance.

Le DITEP implique une nouvelle approche des parcours, des activités, de leur organisation et des moyens associés.

Les évolutions à porter doivent être préparées, accompagnées : dirigeance, fonctions socio-éducatives, pluridisciplinarité, échanges d'informations, élaboration et suivi des projets personnalisés, liens avec les familles, etc.

Bref, c'est à la fois une adaptation de l'offre qu'il convient de conduire tout autant qu'une évolution des pratiques.

Cette formation propose un éclairage sur les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif ITEP, une réflexion sur l'organisation de l'accompagnement et des équipes.

## Objectifs pédagogiques

- Réfléchir à l'organisation du DITEP
- Être en mesure d'organiser les évolutions à conduire
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

## Pré-requis

Néant

## Programme

### I. Introduction

- Définition et contours
- Cadre juridique

### II. Les conditions

- Mobilisation de plusieurs modalités d'accompagnement
- Parcours de l'enfant et du jeune
- Place des titulaires de l'autorité parentale et de la famille
- Transmission d'informations entre partenaires
- Tarification et facturation
- « circuit des prestations »
- Modification du pps
- Convention
- Bilan annuel : la fiche d'indicateurs, le dsa (document de suivi annuel des jeunes)

### III. Le parcours du jeune et de sa famille

- Projet ou parcours ?
- Plate-forme de services
- Un parcours fluide
- Des modalités d'accompagnement diversifiées
- Le pial

## Professionnels concernés

Selon les cas, équipe de direction ou tout professionnel intéressé

## Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra\* : 2 jours



Formateur-consultant



3 390 €\*



A distance :  
nous contacter



Sur mesure :  
nous contacter

## Option documentaire

Memento DITEP

## Information et inscription

Contactez-nous

Tél. : 02 97 80 30 40  
contact@analys-sante.fr  
www.analys-sante.fr

**ANALYS-SANTÉ**

Organisme de formation enregistré sous le n° 53560923356

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

2, Coat Kistin 56530 QUEVEN

\* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarifs non soumis à TVA France métropolitaine - hors frais de déplacement

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel